



Brève de l'IDD n°23 (18.02.19)

Emploi : les performances (relatives) de la Belgique

On peut supposer que les "performances" de la Belgique en matière de créations (nettes) d'emploi feront partie des thématiques abordées pendant la campagne électorale à venir.

Cette Brève de l'IDD veut alimenter ce débat avec trois séries d'indicateurs :

- les évolutions globales en matière d'emploi et d'heures de travail, en distinguant trois périodes : 2005-2019, 2008-2019 et 2014-2019 ; comme ce sont les tendances qui sont ici intéressantes les calculs se font sur des moyennes centrées sur trois ans
- les évolutions de l'emploi dans quelques grands secteurs économiques pour la période 2014 à 2018
- les évolutions en matière de contrats temporaires pour la période 2014 à 2018.

Les évolutions pour la Belgique sont comparées à celles de l'Union, de la zone EURO 12 pays (EURO 17 pays pour les contrats temporaires) et de la moyenne des trois pays pris en considération dans la loi sur la compétitivité (Allemagne, France et Pays-Bas).

Les grandes tendances : 2005-2019, 2008-2019 et 2014-2019

La Belgique fait mieux en matière d'emploi et d'heures travaillées que les zones de pays retenues comme points de comparaison sur la période 2005-2019 et 2008-2019 mais moins bien sur la période 2014-2019, celle du gouvernement Michel, sauf pour l'emploi où la zone Allemagne-France-Pays-Bas et la Belgique font jeu égal. C'est ce que montre le tableau suivant :

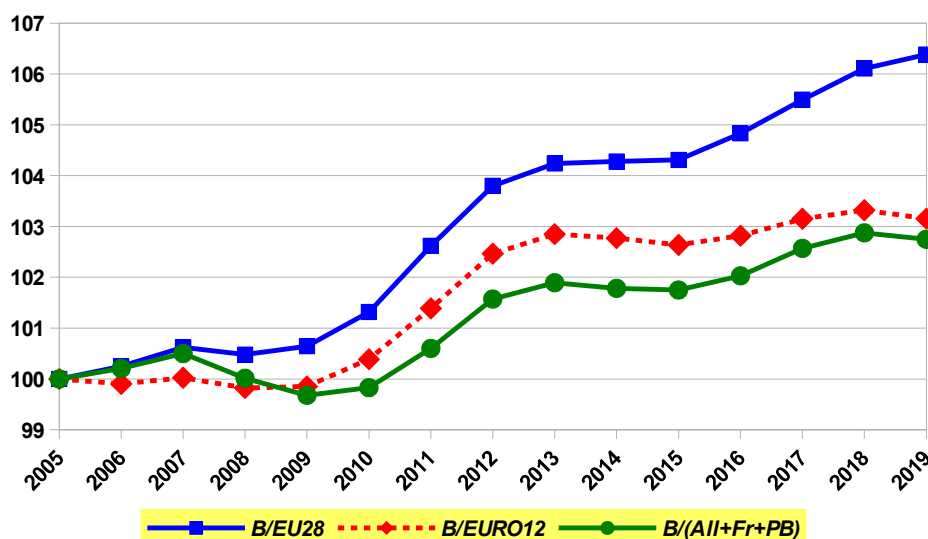
Évolutions de l'emploi, des heures travaillées et du PIB – indices

	2005-2019	2008-2019	2014-2019
Emploi			
Belgique	113,0	108,6	105,2
EU28	108,7	105,0	106,1
EURO12	108,2	104,6	106,4
All + Fr + PB	111,7	108,3	105,2
Heures travaillées			
Belgique	111,5	107,5	104,9
EU28	105,8	102,7	106,2
EURO12	104,6	101,8	106,7
All + Fr + PB	109,4	106,5	105,5
PIB			
Belgique	120,0	113,6	108,0
EU28	121,1	114,9	111,6
EURO12	116,1	111,2	110,3
All + Fr + PB	121,0	115,6	109,6

On constatera qu'une partie de l'explication de ces performances relatives peut être attribuée aux différentiels de croissance. Sur la période 2014-2019, la croissance de l'économie belge est inférieure à celle des trois zones de comparaison.

Ceci dit, la Belgique se caractérise sur le long terme par de meilleures performances en matière de création d'heures de travail par point de croissance économique, comme le montre le graphique suivant ; mais les performances relatives de la Belgique par rapport à la zone EURO12 et par rapport à la zone Allemagne-France-Pays-Bas stagnent plus ou moins depuis 2013.

Contenu en heures de travail de la croissance économique – les performances relatives de la Belgique – 2005-2019



Les créations d'emploi dans les grands secteurs économiques

Évolutions de l'emploi dans les grands secteurs économiques – 2014 > 2018 – indices 2014=100

Total	Belgique	104,9
	UE28	105,5
	EURO12	105,6
	All + Fr + PB	104,6
Industrie	Belgique	99,3
	UE28	104,5
	EURO12	103,2
	All + Fr + PB	101,5
Construction	Belgique	102,4
	UE28	105,9
	EURO12	104,6
	All + Fr + PB	101,1
Services marchands	Belgique	107,1
	UE28	107,4
	EURO12	107,0
	All + Fr + PB	106,2
Services non marchands	Belgique	104,3
	UE28	104,8
	EURO12	105,1
	All + Fr + PB	105,0

Sur la période 2014-2018¹, on constate que

- la Belgique a encore perdu des emplois industriels alors que les zones économiques de comparaison en ont créé ;
- la Belgique a fait mieux que la zone Allemagne-France-Pays-Bas dans la construction et les services marchands ;

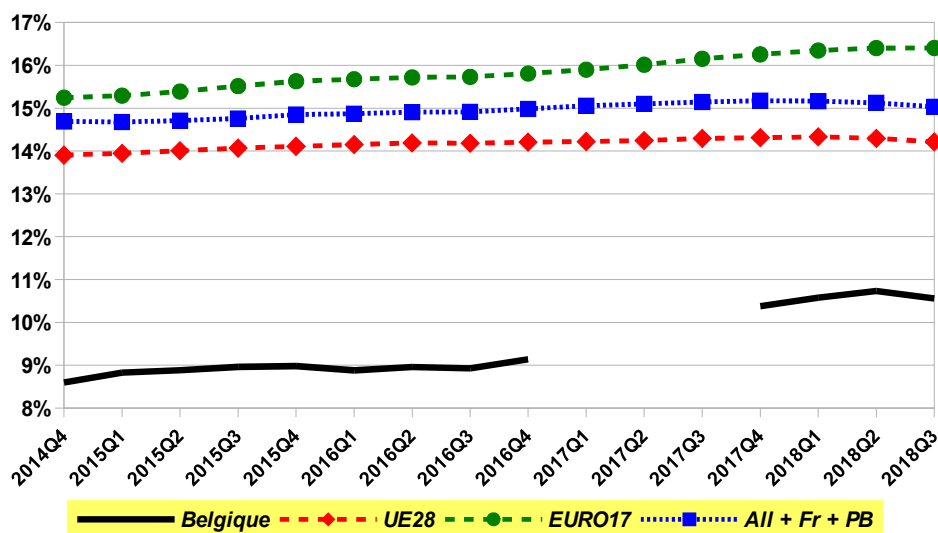
¹ Il s'agit, pour 2018, de la période 4^{ème} trimestre 2017 – 3^{ème} trimestre 2018.

- la Belgique a créé moins d'emplois dans les services non marchands.

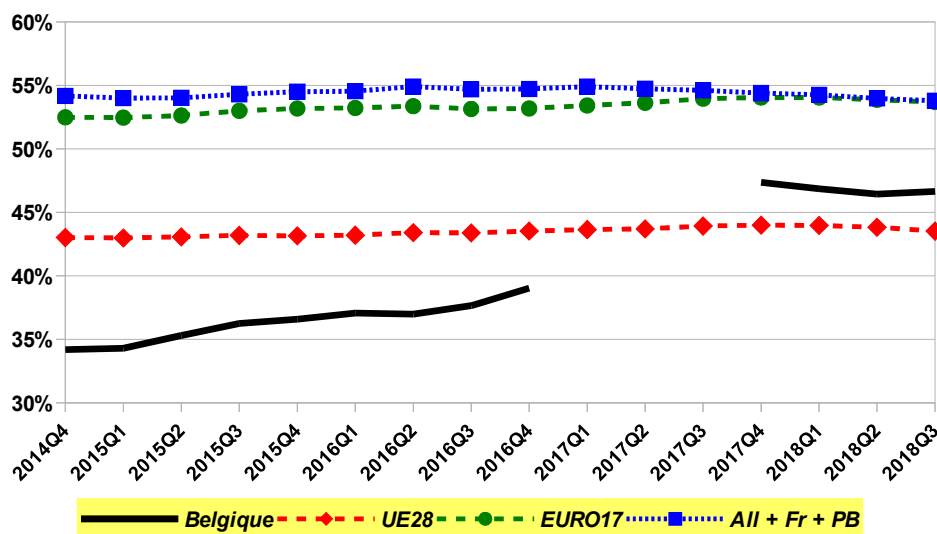
Les emplois temporaires

Pour autant qu'on puisse tirer des conclusions au vu du changement de méthodologie intervenu dans l'Enquête sur les forces de travail début 2017, il semble que la proportion des emplois temporaires soit orienté à la hausse en Belgique, en absolu et en relatif.

Proportion de salariés avec un contrat temporaire – Moyenne des 4 derniers trimestres – 15-64 ans



Proportion de salariés avec un contrat temporaire – Moyenne des 4 derniers trimestres – 15-24 ans



Sources : AMECO et EUROSTAT – Calculs et estimations : IDD